



FICHE TECHNIQUE

180726

CP 900

NETTOYANT PUISSANT **ÉCOLOGIQUE**
POUR COQUES ET PONTS
USAGE PROFESSIONNEL



CP 900 est une préparation à base d'une association sur bases végétales, d'agents surfactifs d'origine végétale sélectionnés pour leur aptitude à la biodégradabilité et leur origine facilement renouvelable, sels alcalins colorant d'identification alimentaire autorisé (directive 76/768/CEE). Sans phosphates ni phosphonates, sans éther de glycol.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE LIMPIDE
Masse volumique	: 1056 G/L +/- 20G/L
Réaction chimique	: ALCALINE NON CAUSTIQUE
pH à 5%	: 11.30
Odeur	: AGREABLEMENT FRUITEE
Couleur	: JAUNE PALE
Tension superficielle à 10%	: 31.30 DYNES/CM

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

CP 900 nettoie les salissures qui ternissent les surfaces ; solubilise les taches de graisses d'origine végétale ou animale.

CP 900 élimine les résidus de matières organiques, d'algues.

CP 900 assure l'entretien périodique des bateaux, voiliers et engins de mer.

CP 900 est un shampoing spécial pour les surfaces lessivables par des solutions alcalines : coques et ponts polyester, surfaces peintes, œuvres mortes, hublots, skaïs, boiseries, plastiques extérieurs ou intérieurs.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- ◆ S'utilise toujours dilué dans l'eau (douce ou salée).
- ◆ Appliquer en pulvérisation, à l'éponge, à la brosse.
- ◆ Diluer dans l'eau, suivant la nature des surfaces, origine et épaisseur des couches de salissures, à raison de **1 partie de produit pour 10 à 15 parties d'eau.**
- ◆ Terminer par un rinçage complet à l'eau.
- ◆ Pour des surfaces tachées, diluer à raison de 1 partie de produit pour 2 parties d'eau.
- ◆ Dans tous les cas, procéder à un essai préalable de compatibilité avec le support à nettoyer, terminer par un rinçage abondant à l'eau.

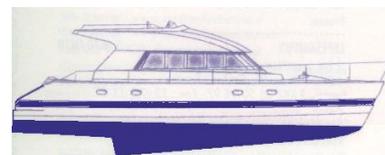
COMPATIBILITE ENVIRONNEMENTALE

TESTS de BIODEGRADABILITE FINALE effectués selon le REFERENTIEL
Méthode OCDE 301 F
DIN EN 29408 – ISO 9408
sur la totalité de la composition
Le produit est certifié
Facilement BIODEGRADABLE
PV du Rapport d'Essai n° B / 10240 / 2

ECOTOXICITE

Selon les critères ÉCOLOGIQUES de l'ECOLABEL EUROPEEN – DECISION n° 2011 / 383 / UE
→ Les éléments de composition sont en conformité avec la base de Données sur les Ingrédients des Détergents
→ Le produit satisfait à 0,2 % à la VCD Tox (Ecotoxicité) des produits ECOLABELISABLES

Le produit objet du test est facilement biodégradable selon la norme OCDE 301 F. Ce résultat positif permet de considérer que le produit se dégradera rapidement et complètement dans des conditions d'aérobiose dans la plupart des environnements, y compris les stations d'épuration biologique des eaux usées.



RECOMMANDATIONS



H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Conserver hors de la portée des enfants.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Protéger du gel au stockage.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau claire.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter dans un endroit caché pour déterminer compatibilité du produit avec le support.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.